

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 14 DECEMBRE 2015
COMPTE-RENDU

Coulombs, le 21 Décembre 2015

Ordre du jour :

- Point sur le compte-rendu précédent
- Compte-rendu : commissions et syndicats
- PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE-ET-LOIR
- COMMUNE NOUVELLE : projet d'étude et adhésion au projet
- Schéma de mutualisation de la CC4V 2015-2020
- FINANCES : Décisions modificatives
- Questions diverses

Le lundi 14 décembre 2015, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 04 décembre 2015, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Florence BENTO, Mme Nathalie ANDREU, Mme Nicole DUSSIDOUR, Mme Catherine MARIE, M. Roland PETIT, M. Arnaud SANCHES, M. Jean-Luc MARTIN, M. Paul LE RAVALLEC, M. Didier LE BARS, M. Daniel GUILLY, M. Jean-Jacques RECORDON, Mme Valérie MONOT.

Mme Agnès COCHE est absente et a donné pouvoir à Mme Catherine MARIE. Mme Jacqueline FOUQUET est aussi absente.

A l'unanimité, Mme Florence BENTO est nommée en qualité de secrétaire de séance.

La séance débute à 20h02.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Mme Florence BENTO lit le document.

Aucune remarque n'est émise, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE-RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS ET DE SYNDICATS

SITED: Mme COCHE

Les tarifs des coupons demeurent inchangés.

Le proviseur du Lycée Rotrou demande un car supplémentaire pour faire face à l'augmentation du nombre d'élèves utilisant les transports en commun.

CC4V : Mme MARIE

Des travaux doivent être engagés dans les Haltes garderies de Nogent-le-Roi et de Chaudon : des devis ont été demandés.

SDCI, PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE-ET-LOIR : les élus communautaires sont favorables au projet de périmètre du Préfet mais ils s'opposent aux transferts des syndicats intercommunaux qui gèrent les compétences : eau, assainissement, gestion des établissements scolaires, transport scolaire.

Les communes de Senantes, Lormaye et Nogent-le-Roi se sont prononcées en faveur de l'étude pour la création d'une commune nouvelle.

SIRP : M.PETIT

SDCI, PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE-ET-LOIR : le syndicat refuse la proposition du Préfet et vote contre la dissolution.

Le transport scolaire est subventionné à hauteur de 80% par le Département. Pour permettre au Département de récupérer la TVA, l'ensemble du transport sera supporté par le Département, puis la quote-part sera refacturée au SIRP.

SIEA : M.MARTIN

Les travaux de révision des réseaux et des fuites à Chandelles sont normalement prévus en 2016. Le SIEA doit lui aussi se prononcer sur le SDCI. L'avis devrait être défavorable.

SYNDICAT MIXTE ETUDE DES DECHETS : M. Didier LE BARS

Les élections des membres du bureau et du Président ont eu lieu en attendant le transfert de la compétence à la Région.

SDE Assemblée Générale : M. Didier LE BARS

Approbation de 5 budgets primitifs pour l'exercice 2016.

Transition énergétique : il est envisagé des prises de positions au capital de sociétés d'énergies. L'objectif est d'anticiper la commercialisation de l'Energie.

Les bornes électriques posées sont au nombre de 54 sur 100 prévues, 170 badges ont été distribués. 173 charges ont été effectuées par 124 utilisateurs en novembre.

PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE LA COOPERATION INTERCOMMUNALE D'EURE-ET-LOIR

A la demande du Préfet, les élus sont invités à se prononcer :

- Après en avoir délibéré, les élus approuvent le périmètre géographique de la communauté de communes des franges franciliennes tel que défini dans le SDCI, proposé par M.Le Préfet.

Mme MONOT et M. GUILLY s'abstiennent

Mme BENTO et M. MARTIN votent contre.

- Après en avoir délibéré, les élus s'opposent aux transferts des syndicats intercommunaux (eau, assainissement, gestion des établissements scolaires, transport scolaire) avant 2020.

COMMUNE NOUVELLE : PROJET D'ETUDE ET ADHESION AU PROJET

M. Le Maire expose aux membres du conseil son avis. Il semble prématuré d'engager une étude car :

- la création d'une nouvelle intercommunalité est une priorité, la loi nous le demande,
- les compétences de celle-ci ne sont pas encore définies, il sera par conséquent difficile, voire même impossible, de réfléchir aux choix des

compétences communales, sachant que certaines devraient être directement exercées par la nouvelle intercommunalité,

- la fiscalité est beaucoup plus importante à Nogent-le-Roi. Le risque d'une fusion de la commune avec Nogent-le-Roi est d'imposer aux habitants de Coulombs une hausse importante de leurs impôts. M.Le Maire rappelle qu'il est contre l'augmentation des impôts communaux.
- M.Le Maire pense qu'une étude n'est pas nécessaire. Elle aura un coût à la charge des communes sachant que les élus peuvent mener cette réflexion.

En revanche, rien ne s'oppose à participer à des réflexions sur des sujets précis, comme par exemple, les services techniques, des achats groupés,...

M.Le Maire propose :

- de ne pas s'engager dans la mise en œuvre d'une étude et de ne pas donner suite au projet de création d'une nouvelle commune,
- de reporter cette réflexion en 2017, date de l'existence effective de la future communauté de communes des franges franciliennes

Les membres du conseil décident à la majorité de reporter leur décision à janvier 2017.

M.PETIT vote en faveur de l'Etude

M.RECORDON s'abstient.

SCHEMA DE MUTUALISATION DE LA CC4V 2015-2020

La loi de réforme des collectivités territoriales de 2010 impose aux intercommunalités d'élaborer un schéma de mutualisation des services au plus tard en mars 2015. La création de la nouvelle intercommunalité est en cours, ce schéma n'a plus de sens car le périmètre de l'intercommunalité et ses compétences vont évoluer. Il n'est plus nécessaire de s'engager pour ce schéma de mutualisation de la CC4V.

M.Le Maire propose :

- de ne pas s'engager dans la mise en œuvre d'un schéma de mutualisation dès aujourd'hui pour la CC4V,
- de reporter l'élaboration de ce schéma à partir du 1^{er} janvier 2017, date de l'existence effective de la future communauté de communes des

franges franciliennes

Les membres du conseil décident à la majorité de voter son report à janvier 2017.

M.LE RAVALLEC vote contre.

FINANCES : DECISIONS MODIFICATIVES

Le chapitre 65 « Autres charges de gestions courantes » est en dépassement, il convient de le réapprovisionner à partir du budget en sur équilibre : la somme est de 16.039€, il faut l'affecter au compte « 6533 cotisations de sécurité sociale » et au compte « 655403 syndicat de regroupement pédagogique ».

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ces décisions modificatives.

QUESTIONS DIVERSES

Mme ANDREU souhaite que l'on fixe une date de présentation pour le nouveau site internet de la commune.

Mme COCHE informe que les cours d'alphabétisation se passent bien. Ils se composent de 3 professeurs et de 6 étudiants.

Mme COCHE signale que le projet d'éclairage du porche n'avance pas assez vite. M.LE BARS répond qu'il est difficile de passer outre la société mandatée par le SDE 28, elle prendra en charge l'entretien de ce nouveau dispositif. Si la commune retient l'offre d'une entreprise externe, le syndicat peut s'opposer à entretenir ce nouveau dispositif, sachant qu'il se situe sur le domaine public.

M. Le Maire signale toutefois qu'il est toujours possible de demander des devis à d'autres entreprises afin de faire baisser le montant du devis initial.

M.PETIT signale la formation de trous Chemin des Bois et dans la Grande Rue de Coulombs. M.Le Maire est informé et les travaux sont prévus.

M.PETIT est satisfait de l'entretien des trottoirs.

Mme DUSSIDOUR est satisfaite du nouvel éclairage rue de la Louvière. Le nombre des mats reste cependant insuffisant.

M. Le Maire informe les élus des idées proposées pendant la réunion de quartier avec les habitants du lotissement de « la Louvière ». Cette réunion s'est tenue début décembre, il a été évoqué la possibilité de déplacer l'abris bus de la Louvière vers un lieu plus éclairé. Le SIRP sera consulté pour cette éventualité afin de connaître l'avis de la société de transport.

Mme MONOT signale un problème de visibilité des feux tricolores lorsque la luminosité ambiante est forte.

M.SANCHES fait remarquer la présence de « piquets colorés » sur l'ancien terrain de basket.

M.LE RAVALLEC signale une plaque d'eau pluviale dangereuse rue du Chemin aux Bœufs. M.GUILLY informe que les travaux sont commandés. La commune est en attente de dates d'interventions de la société.

M.LE BARS souhaite savoir si la commune a reçu le courrier du SDIS concernant la bouche d'incendie accidentée « Avenue de l'Abbaye ». M. Le Maire informe qu'il est toujours dans l'attente.

Suite à la relance du SIRMATCOM, M.LE BARS souhaite savoir si la commune a bien reçu les conventions des « bornes relais ».

M.LE BARS souhaite savoir si M.GUILLEMINOT a confirmé par écrit le transfert à la CC4V et le devenir du PLU communal. M.Le Maire informe que sa réponse est attendue début janvier.

M.RECORDON informe que la bouche d'eau pluviale devant chez lui fait du bruit. M. Le Maire informe qu'un point avec l'entreprise qui a été en charge de la rénovation des tampons va être fait.

Mme BENTO signale de tiges de fer sur le mur de clôture de la propriété de M.RAVEZ, rue de Paris. Celles-ci sont signalées d'une peinture rouge mais demeurent tout de même dangereuses. M.Le Maire s'en occupe.

M.PETIT signale que le portail de la Mairie est abîmé. Il manque quelques barreaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.

M. Jean-Noël MARIE
Maire de Coulombs
Conseiller Départemental